



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20231130-DBC20231130_04-DE
Reçu le 08/12/2023
Publié le 08/12/2023

N° DBC 20231130-04

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr

04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2023 à 17 Heures

Date de la convocation : 22 Novembre 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 30 Novembre 2023 à 17 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Bernard VIGNAUD, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Daniel BERTHUCAT, Serge FAYET, Michel GONIN, Jean Eric GARRET.

Membres du Bureau absents excusés :

Michel COUPERIER, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Georges LOPEZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER
Stéphane RODIER à Martine MUNOZ
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

FORMATION DU BREVET NATIONAL DE SURVEILLANCE ET DES SECOURS AQUATIQUES

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

En 2023 il a manqué un peu plus de 3000 surveillants de baignade en France. Sur notre territoire, la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne n'a pu trouver des surveillants sur le plan d'eau d'Aubusson sur la période du 15 au 30 Août 2023.

Le démarrage sur la piscine de St Rémy sur Durolle a également été compliqué début juillet par manque de BNSSA.

En parallèle de ces manques de surveillance il est important de rappeler que les accidents de baignade continuent de croître.

En vue de préparer la surveillance 2024, un rapprochement a été fait avec la Fédération Nationale des Maîtres-Nageurs Sauveteurs (FNMNS) pour organiser sur le centre aquatique une formation de BNSSA pour des jeunes du Territoire en avril 2024.

Membres du Bureau en exercice :

34

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté :

5

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 26

AR Prefecture

063-200070712-20231130-DBC20231130_04-DE
Reçu le 08/12/2023
Publié le 08/12/2023

Il est envisagé de prendre en charge le coût de la formation (350 euros TTC par stagiaire) par la Collectivité en échange d'un engagement de surveiller un des lieux de baignade.
La formation pourrait accueillir 12 stagiaires au maximum soit un cout total à prévoir sur le budget 2024 de 4 200 euros TTC.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la mise en place de cette formation de surveillants de baignade sur le centre aquatique de Thiers dore et Montagne
- **Approuve** la prise en charge du coût de formation par le Collectivité
- **Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision

TOTAL VOTANTS : 26

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Abstentions :

Membres du Bureau présents : 22

Pour : 26

Contre : 0

Membres présents sans voix délibératives : 1

Représentés :5

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

